

6.4 RAPPORT DE GESTION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

ANALYSE DU BILAN DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(En Md EUR au 31 décembre)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Emplois de trésorerie et interbancaires	194	271	(77)
Crédits à la clientèle	341	352	(11)
Opérations sur titres	682	594	88
<i>dont titres reçus en pension livrée</i>	305	277	29
Autres comptes financiers	182	154	27
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	78	56	22
Immobilisations corporelles et incorporelles	3	3	
TOTAL ACTIF	1 402	1 374	27

(En Md EUR au 31 décembre)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Ressources de trésorerie et interbancaires ⁽¹⁾	366	371	(7)
Dépôts de la clientèle	427	444	(16)
Dettes obligataires et subordonnées ⁽²⁾	24	29	(5)
Opérations sur titres	369	341	28
<i>dont titres donnés en pension livrée</i>	291	263	28
Autres comptes financiers et provisions	177	151	27
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	89	67	22
Capitaux propres	39	38	1
TOTAL PASSIF	1 402	1 374	27

(1) Y compris les titres de créances négociables.

(2) Y compris les TSDI.

Dans un contexte marqué par des tensions commerciales et les incertitudes géopolitiques, la croissance mondiale a été résiliente en 2025 et s'inscrit dans le sillage de l'année 2024. Aux États-Unis, en dépit du ralentissement des créations d'emploi et une inflation persistante, l'activité économique, estimée à 2% sur l'année, reste soutenue. La consommation des ménages et l'investissement en particulier dans le secteur de l'intelligence artificielle contribuent à maintenir la croissance. Portée par une normalisation des conditions macro-financières et un environnement désinflationniste, la zone euro a enregistré une croissance de 1,5 % en 2025, supérieure aux attentes initiales.

Face à l'atterrissage progressif de l'inflation et à un environnement conjoncturel moins tendu, les principales banques centrales ont assoupli leur politique monétaire. La Réserve fédérale américaine a engagé un cycle d'assouplissement à partir de septembre, avec trois baisses consécutives, abaissant ses taux directeurs dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 %, dans un contexte de ralentissement du marché du travail et de pressions politiques accrues. Pour sa part, la BCE a procédé à plusieurs baisses de taux, ramenant son taux de dépôt à 2 % en juin 2025 afin de stabiliser l'inflation autour de sa cible.

Dans cet environnement, Société Générale a exécuté rigoureusement son plan stratégique en renforçant durablement sa position de capital et en améliorant significativement ses performances commerciales et financières.

Au 31 décembre 2025, le pied de bilan s'élève à 1 402 milliards d'euros, en hausse de 27 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2024

Le recul des emplois de trésorerie et interbancaires de 77,1 milliards d'euros s'explique essentiellement par la baisse des excédents de liquidité déposées auprès de la Banque de France pour 64,6 milliards d'euros, des comptes et prêts au jour le jour pour 5,7 milliards d'euros et des prêts à terme pour 5,1 milliards d'euros.

Les ressources de trésorerie diminuent de 6,8 milliards d'euros provenant principalement du recul des titres de créances négociables de 15,1 milliards ainsi que de la baisse des comptes ordinaires créditeurs face aux établissements de crédit de 2,2 milliards d'euros. A l'inverse, les comptes et emprunts à terme face aux établissements des crédits progressent de 11,8 milliards d'euros.

Les crédits accordés à la clientèle diminuent de 10,7 milliards d'euros. Cette évolution résulte d'une baisse de 7,1 milliards d'euros des prêts à la clientèle financière et de la diminution de 3,1 milliards d'euros des comptes ordinaires débiteurs. A contrario, la diminution du taux moyen des nouveaux crédits bancaires aux entreprises observée tout au long de l'année 2025 soutient les décisions d'investissement. Dans ce cadre, les crédits à l'équipement progressent de 1,4 milliard d'euros.

Les dépôts de la clientèle diminuent de 16,2 milliards d'euro. Cette baisse s'explique principalement par la décollecte des dépôts à terme pour 11,4 milliards d'euros. Dans un contexte d'assouplissement des taux directeurs en zone euro, la diminution des taux servis sur les dépôts en France au fil de l'année a rendu ces supports moins attractifs conduisant les investisseurs à se tourner vers des produits offrant de meilleures rémunérations. Le redressement de la demande et une désinflation qui redonne du pouvoir d'achat induisent une baisse des comptes ordinaires créditeurs de 3,0 milliards d'euros.

La poursuite du quantitative tightening opéré par la BCE combinée à des besoins de financement souverains accrus ont réorienté la redistribution de liquidité et de collatéral vers le marché monétaire sécurisé. En ce sens, les obligations et effets publics progressent respectivement de 20,6 milliards d'euros et 18,1 milliards d'euros. Ce surcroît de collatéral actifs liquides de haute qualité (HQLA) a nourrit l'activité de pensions induisant une hausse simultanée des encours de titres reçus et donnés en pension pour respectivement 28,7 milliards d'euros et 28,5 milliards d'euros. Portés par l'assouplissement monétaire, une inflation mieux maîtrisée et des bénéfices solides notamment dans le secteur technologique, les marchés actions sont en hausse. Dans ce sillage, l'encours de transaction sur actions augmente de 21,0 milliards d'euros.

Les autres comptes financiers augmentent à l'actif et au passif de 27,4 milliards d'euros. Cette évolution est principalement marquée par la forte volatilité observée notamment lors des annonces de hausses tarifaires au printemps 2025 qui ont poussé les investisseurs à acheter des protections les rendant plus élevées. De ce fait, les primes d'achats et de ventes sur dérivés actions et indices sont en hausse respectivement pour 23,0 milliards d'euros et 23,7 milliards d'euros. À l'inverse, les primes d'achats et de ventes sur dérivés de taux d'intérêt reculent respectivement de 1,9 milliard d'euros et 2,5 milliards d'euros.

ANALYSE DU RÉSULTAT DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

	2025			2024			Variations 2025/2024 (%)		
	France	Étranger	Société Générale	France	Étranger	Société Générale	France	Étranger	Société Générale
(En M EUR)									
Produit net bancaire	12 078	3 210	15 288	10 505	2 982	13 487	15	8	13
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(9 023)	(1 735)	(10 758)	(9 241)	(1 795)	(11 036)	-2	-3	-3
Résultat brut d'exploitation	3 055	1 475	4 530	1 264	1 187	2 451	142	24	85
Coût du risque	(510)	(215)	(725)	(563)	(105)	(668)	-9	105	9
Résultat d'exploitation	2 545	1 260	3 805	701	1 082	1 783	263	16	113
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	570	31	601	317	(28)	289	80	211	108
Résultat courant avant impôt	3 115	1 291	4 406	1 018	1 054	2 072	206	22	113
Impôts sur les bénéfices	89	(383)	(294)	476	(536)	(60)	81	-29	390
Résultat net	3 204	908	4 112	1 494	518	2 012	114	75	104

En 2025, Société Générale affiche un résultat brut d'exploitation de 4,5 milliards d'euros, en progression de 2 milliards d'euros par rapport à 2024, soit une hausse de 85%.

Le **produit net bancaire (PNB)** s'établit à 15 milliards d'euros, en augmentation de 1,8 milliard d'euros, représentant une croissance de 13% sur un an.

Le **produit net bancaire des activités de Banque de détail en France** s'inscrit en hausse de 0,6 milliard d'euros par rapport à l'exercice 2024. Cette évolution est principalement portée par l'amélioration de la marge nette d'intérêt, qui progresse de 0,5 milliard d'euros.

Cette hausse résulte essentiellement de la diminution des charges d'intérêts sur les dépôts clientèle (+1,1 milliard d'euros), consécutive à la baisse des taux et au recul des dépôts. Cet effet positif est partiellement compensé par la baisse des intérêts perçus sur les crédits de trésorerie (-0,2 milliard d'euros) dans un environnement commercial plus concurrentiel, ainsi que par le repli du résultat du refinancement interne (-0,5 milliard d'euros).

Les **revenus des activités de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs** continuent d'afficher une solide performance en progression de +0,7 milliard d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, Société Générale dispose d'un panel diversifié de sources et de supports de refinancement tels que :

- Des ressources stables composées des capitaux propres et d'emprunts obligataires et subordonnés (63 milliards d'euros) ;
- Des ressources clientèle, en baisse de 16 milliards d'euros, collectées sous forme de dépôts qui constituent une part significative des ressources (30% du total bilan) ;
- Des ressources issues d'opérations interbancaires (222 milliards d'euros) sous forme de dépôts et d'emprunts ;
- Des ressources de marché levées grâce à une politique active de diversification qui s'appuie sur diverses natures de dette (émissions obligataires sécurisées et non sécurisées...), de supports d'émissions (EMTN, Certificats de Dépôts), de devises et de bassins d'investisseurs (133 milliards d'euros) ;
- Des ressources issues de titres donnés en pension livrée auprès de la clientèle et des établissements de crédit (291 milliards d'euros) en hausse par rapport à 2024.

Les activités Actions et Dérivés actions y contribuent de manière significative, portées par un environnement de volatilité soutenue en début d'année et par la reprise marquée des indices au second semestre.

Les activités Taux et Devises enregistrent également une légère progression, dans un contexte contrasté : un premier semestre marqué par une volatilité élevée liée aux tensions commerciales et géopolitiques, suivi d'une seconde partie d'année plus porteuse, soutenue par l'assouplissement des conditions financières et l'anticipation d'un cycle de baisse des taux en 2026.

Le **Hors Pôles** enregistre une amélioration du PNB de +0,5 milliard d'euros, principalement grâce à la baisse du coût de financement (+0,6 milliard d'euros) et à la bonne tenue des portefeuilles de liquidité (+0,1 milliard d'euros). Cette progression est partiellement compensée par un effet ALM défavorable (-0,4 milliard d'euros). Ce périmètre, qui intègre notamment la gestion du portefeuille de participations du Groupe, bénéficie également de la hausse des dividendes reçus des filiales détenues (+0,1 milliard d'euros).

Les charges générales d'exploitation affichent une diminution de 0,3 milliard d'euros (6%) par rapport à 2024.

Les **frais de structure** atteignent -3,6 milliards d'euros au 31 décembre 2025, en recul de 0,4 milliard d'euros (10%) sur un an. L'amélioration de ce poste résulte principalement :

- d'une baisse des charges d'études de 0,3 milliard d'euros, liée à la réduction des interventions externes ;
- d'une hausse de 0,1 milliard d'euros des refacturations de frais internes aux filiales.

Les **frais de personnel** s'élèvent à -6 milliards d'euros, en légère baisse par rapport à 2024. La rémunération du personnel ainsi que les charges sociales et fiscales associées reculent de 0,3 milliard d'euros, une diminution toutefois compensée par une hausse de la participation et de l'intéressement.

La charge nette du risque enregistre une dégradation modérée de -57 milliards d'euros, résultant d'effets contrastés entre les différentes natures de risque. Les provisions sur créances constituent le principal facteur défavorable, avec une hausse des dotations (-0,3 milliard d'euros) sur les portefeuilles douteux, les provisions sectorielles et les engagements hors bilan, dans un contexte économique encore volatil en début d'exercice et marqué par des tensions géopolitiques. Ces dotations ont néanmoins été compensées en partie par des reprises (+0,2 milliard d'euros) notamment sur les engagements hors bilan et les créances

douteuses ou litigieuses, reflétant une amélioration du risque sur plusieurs portefeuilles.

Par ailleurs, les dispositifs de titrisation synthétique contribuent positivement, sous l'effet d'une évolution favorable sur les expositions saines et douteuses. Enfin, la contribution nette des postes liés aux autres risques est légèrement positive en raison des récupérations sur créances amorties.

La combinaison de l'ensemble de ces éléments se traduit par une hausse du **résultat d'exploitation** de 2 milliards d'euros par rapport à 2024, pour atteindre 3,8 milliards d'euros à fin 2025.

En 2025, les **gains sur actifs immobilisés** s'élèvent à 0,6 milliard d'euros, en progression de 0,03 milliard d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la sortie des titres SGEF au premier trimestre 2025, ayant permis la reprise de la moins-value latente correspondante.

Par ailleurs, les revenus des titres enregistrent une variation positive de 0,2 milliard d'euros, essentiellement liée à la distribution de dividendes par les entités consolidées.

L'impôt sur les bénéfices s'établit à -0,3 milliard d'euros.

Le bénéfice net après impôts ressort ainsi à 4 milliards d'euros à fin 2025, en progression de 2,1 milliards d'euros par rapport à l'exercice précédent.

ÉCHÉANCIER DES DETTES FOURNISSEURS

(En M EUR)	31/12/2025						31/12/2024					
	Dettes non échues						Dettes non échues					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 60 jours	Plus de 90 jours	Dettes échues	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 60 jours	Plus de 90 jours	Dettes échues	Total
Dettes fournisseurs	17	54	-	-	-	71	29	60	56	-	-	145

Les dates d'échéance correspondent à des conditions calculées à 60 jours date de factures.

Le traitement des factures fournisseurs de Société Générale en France est en grande partie centralisé. Le service en charge de ce traitement assure l'enregistrement comptable et procède aux règlements des factures fournisseurs ordonnancées par l'ensemble des directions fonctionnelles et des pôles de Société Générale en France.

Conformément aux procédures de contrôle interne du Groupe, le règlement des factures n'est effectué qu'après validation de celles-ci par les services ordonnateurs des prestations. Une fois cette validation obtenue, le délai moyen de règlement des factures est compris entre trois et sept jours.

Conformément à l'article D. 441-6 du Code de commerce dans sa rédaction issue du décret n° 2021-211 au 24 février 2021, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs sont les suivantes :

- Les activités bancaires, les activités d'assurance et les services financiers (prêts financement et commissions) sont exclus du périmètre.

31/12/2025						
Dettes échues						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	8	177	165	57	3 842	4 249
Montant total des factures concernées TTC (en M EUR)	0	3	1	2	30	36
Pourcentage du montant des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	-	-
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS POUR LE CALCUL DES RETARDS (ARTICLE L.441-6 OU ARTICLE L.443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
☒ Délais légaux (45 jours fin de mois ou 60 jours date de facture)						
☐ Délais contractuels						

Délais de paiement créances clients

Les échéanciers de paiement des clients, au titre des financements accordés ou des prestations de service facturées, sont fixés contractuellement. Les modalités de paiement des échéances de remboursement des prêts peuvent faire l'objet d'options contractuelles modifiant les échéanciers initiaux (telle des options de remboursement anticipé, ou des facultés de report d'échéances). Le respect des dispositions contractuelles de paiement fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la gestion des risques de la banque (cf. le

chapitre 4 du présent document de référence : Risques et adéquation des fonds propres), notamment au titre du risque de crédit, du risque structurel de taux et du risque de liquidité. Les durées restant à courir des créances sur la clientèle sont indiquées dans la Note 7.3 des annexes aux comptes annuels.

Les dates d'échéance correspondent à des conditions calculées à 60 jours date de factures.

31/12/2025						
Créances échues						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	-	224	120	92	2 825	3 261
Montant total des factures concernées TTC (en M EUR) ⁽¹⁾	-	19	1	2	108	130
Pourcentage du montant des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards (article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)						
☐ Délais contractuels (à préciser)						
☒ Délais légaux						

(1) Dont 81 millions d'euros de créances litigieuses.

RÉSULTATS FINANCIERS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES)

(En M EUR)	2025	2024	2023	2022	2021
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (en M EUR) ⁽¹⁾	959	1 000	1 004	1 062	1 067
Nombres d'actions émises ⁽¹⁾	766 894 786	800 313 777	802 979 942	849 883 778	853 371 494
Résultats globaux des opérations effectuées (en M EUR)					
Chiffre d'affaires hors taxes ⁽²⁾	58 934	61 025	54 857	32 519	27 128
Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions, participation et FRBG	5 105	3 777	4 385	292	209
Participation des salariés attribuée au cours de l'exercice	12	0	4	12	15
Impôt sur les bénéfices	294	60	47	(82)	(25)
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	4 112	2 012	3 350	(260)	1 995
Distribution de dividendes ⁽³⁾	1 235	872	723	1 445	1 877
Résultats ajustés des opérations réduits à une seule action (en EUR)					
Résultats après impôts, mais avant amortissements et provisions	6,26	4,66	5,40	0,43	2,91
Résultats après impôts, amortissements et provisions	5,36	2,51	4,17	(0,31)	2,34
Dividende versé à chaque action	1,61	1,09	0,90	1,70	1,65
Personnel					
Nombre de salariés	45 449	48 130	49 592	42 450	43 162
Montant de la masse salariale (en M EUR)	4 190	4 465	4 121	3 938	3 554
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (en M EUR)	1 932	1 949	1 817	1 535	1 655

(1) Au 31 décembre 2025, le capital de Société Générale entièrement libéré s'élève à 958 618 482,50 euros et se compose de 766 894 786 actions d'une valeur nominale de 1,25 euro.

(2) Le chiffre d'affaires est formé des produits d'intérêts, des revenus des titres à revenu variable, des commissions reçues, du résultat net des opérations financières et des autres produits d'exploitation.

(3) Distribution de dividendes sur la base du nombre d'actions émises au 31 décembre 2025. Un acompte de 0,61 euro a été versé en octobre 2025.

Principaux mouvements ayant affecté le portefeuille titres en 2025

Au cours de l'année 2025, Société Générale a notamment effectué les opérations suivantes sur son portefeuille titres :

À l'étranger	En France
Création	Création
-	SocGen AI
Prise de participation	Prise de participation
-	Société Générale Forge
	Reezocorp
	Namr
	Ecotree
	Quarnot
Acquisition	Acquisition
-	-
Renforcement de participation	Renforcement de participation
-	Service Épargne Entreprise
Souscription aux augmentations de capital	Souscription aux augmentations de capital
Société Générale Securities Australia	Société Services Fiduciaires
EPI Company	Treezor
Payxpert Services Ltd.	
Cession totale	Cession totale
Société Générale Mauritanie	
Société Générale Guinée	Société Générale Equipment Finance
Société Générale Burkina Faso	Lumo
Société Générale Banque Guinée équatoriale	
Allègement de la participation⁽¹⁾	Allègement de la participation⁽¹⁾
Société Générale Kleinwort Hambros	Sogémarché
Société Générale Australia Holding Ltd	Société Générale Ventures
Visa INC	Orpavimob
	Antarius

(1) Comprend les réductions de capital, les Transmissions Universelles de Patrimoine, les fusions et les liquidations.

Le tableau ci-dessous récapitule les participations de Société Générale présentant un franchissement de seuil (exprimé en pourcentage de détention directe) en 2025 :

Seuil	Sociétés	Franchissement en hausse		Seuil	Sociétés	Franchissement en baisse	
		% du capital 31/12/2025	% du capital 31/12/2024			% du capital 31/12/2025	% du capital 31/12/2024
5%	Qarnot	9,86%	0%	5%	Axora	0%	7%
	Sogecap	6%	0%				
10%	Namr	14%	0%	10%	Socamcci	0%	10%
	Ecotree	12%	0%		Sotel	8%	15%
20%	Reezocorp	21%	0%	20%			
33.33%				33.33%	Antarius	0%	50%
					Société Générale Banque Guinée équatoriale	0%	46%
					Société Générale Burkina Faso	0%	48%
50%	Service Épargne Entreprise	55%	40%	50%	Société Générale Guinée	0%	58%
66.66%	Société Générale Forge	89%	0%	66.66%	SGFP Mexico	0%	100%
	SocGen AI	100%	0%		Société Générale Australia Holding Ltd	5%	100%
					Société Générale Mauritanie	0%	95%
					Lumo	0%	100%
					Société Générale Afrique Centrale et de l'Est	0%	100%
					Société Générale Ventures	0%	100%
					Société Générale Equipment Finance	0%	100%
					Société Générale Kleinwort Hambros	6%	100%

(1) Participations dans les entités françaises, conformément à l'article L.233.6 du Code de commerce.

6.4.1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE L. 511-4-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER CONCERNANT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA

Au titre de sa présence de longue date dans le marché des matières premières, Société Générale propose des produits dérivés sur les matières premières agricoles pour répondre aux différents besoins de ses clients, notamment, la gestion des risques pour la clientèle entreprises (producteurs, consommateurs) et l'exposition aux marchés des matières premières pour la clientèle investisseurs (gestionnaires, fonds, compagnies d'assurance).

L'offre de Société Générale couvre un large panel de sous-jacents : le sucre, le cacao, le café, le coton, le jus d'orange, le maïs, le blé, le colza, le soja, l'avoine, les bovins, les porcins, le lait et le riz. Société Générale propose sur ce périmètre des produits vanilles sur les marchés organisés ainsi que des produits indiciels. L'exposition aux matières premières agricoles peut être fournie à travers des produits dont la valeur dépend d'un (mono sous-jacent) ou de plusieurs sous-jacents (multi sous-jacents). L'utilisation de produits multi sous-jacents concerne avant tout la clientèle investisseurs *via* les produits indiciels.

Société Générale gère les risques qui résultent de ces positions sur les marchés organisés, par exemple :

- ICE FUTURES EUROPE pour le cacao, le blé, le sucre et le café ;
- EURONEXT Paris pour le blé, le colza et le maïs ;
- ICE FUTURES US pour le cacao, le café, le coton, le jus d'orange, le sucre et le blé, le Canola ;
- les marchés du CME Group pour le maïs, le soja, l'huile de soja, les tourteaux de soja, le blé, l'avoine, les bovins, les porcins, le lait et le riz ;
- le SGX pour le caoutchouc ;

La liste ci-dessus n'est pas figée et peut être amenée à évoluer.

Société Générale a mis en place un certain nombre de mesures afin de prévenir ou de détecter tout impact substantiel résultant des activités décrites ci-dessus :

- L'activité s'inscrit notamment dans le cadre réglementaire promulgué en Europe par la Directive MIFID II en vigueur depuis le 3 janvier 2018. Elle impose le respect de limites de positions sur certaines matières premières agricoles, une déclaration des positions auprès de la plateforme de négociation et une déclaration systématique des transactions effectuées auprès du régulateur compétent ;
- L'activité est également encadrée par des limites internes, fixées par les équipes de suivi des risques, indépendantes des opérateurs ;
- Ces équipes s'assurent en permanence du respect de ces différents types de limites ;
- De surcroît, l'activité de Société Générale sur les marchés organisés est encadrée par les limites fixées par le prestataire de services d'investissement qui compense les opérations ;
- Afin de prévenir tout comportement inapproprié, les opérateurs de Société Générale ont des mandats et des manuels qui fixent leur champ d'action et reçoivent régulièrement des formations sur les règles de bonne conduite ;
- Des contrôles quotidiens sont réalisés pour détecter les activités suspectes. Ces contrôles incluent spécifiquement le respect des règles de la CFTC (U.S. Commodity Futures Trading Commission) et des marchés organisés sur les limites d'emprise, qui visent à ce qu'aucun opérateur ne puisse avoir une position sur le marché telle qu'il puisse en influencer le correct équilibre.

6.4.2 PUBLICATION RELATIVE AUX COMPTES BANCAIRES INACTIFS

Les articles L.312-19 et L.312-20 du Code monétaire et financier issus de la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence, dite loi Eckert, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, imposent à chaque établissement de crédit de publier annuellement des informations sur les comptes bancaires inactifs.

Sur l'année 2025, 31 096 comptes bancaires inactifs ont été clôturés et le montant total des dépôts réalisés auprès de la Caisse des dépôts et consignations est de 54 916 454 euros.

À fin décembre 2025, 380 629 comptes bancaires étaient recensés inactifs pour un montant total estimé à 950 239 176,89 euros.

SOCIETE GENERALE

Société Anonyme au capital de 930.492.767,50 €
Siège social : 29, boulevard Haussmann – 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mai, à seize heures, les actionnaires de SOCIETE GENERALE se sont réunis en Assemblée générale mixte de Société Générale au CNIT Forest, 2, Place de la Défense, 92092 Puteaux, sur première convocation du Conseil d'administration faite par avis publié le 22 avril 2026 dans le « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » n°48 et dans le Journal d'Annonces Légales « Les Petites Affiches » sous référence L0227741. L'avis de réunion prévu à l'article R. 225-73 du Code de commerce a été publié dans le « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » n° 31 du 13 mars 2026.

L'arrêté de la feuille de présence a été valablement complété et signé.

La Présidence est assurée par Monsieur Lorenzo BINI SMAGHI, Président du Conseil d'administration qui déclare la séance ouverte et procède aux formalités d'ouverture de l'Assemblée.

-----/-----

Pour la constitution du bureau, sont appelés comme Scrutateurs les deux actionnaires désignés par le Conseil d'administration parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote et acceptant cette fonction, à savoir Madame Héloïse COURAULT, représentant BNP Paribas Asset Management et Monsieur Jordi DEBRULLE, représentant Amundi Asset Management S.A.

Monsieur Patrick SUET, Secrétaire du Conseil d'administration, est désigné comme Secrétaire de l'Assemblée.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués selon les procédures légales et réglementaires :

- Monsieur Guillaume MABILLE, pour le cabinet KPGM SA ;
- Messieurs Emmanuel BENOIST et Ridha Ben CHAMEK, pour le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit.

Il est tenu à disposition des actionnaires sur le bureau de l'Assemblée les documents usuels, dont la liste s'affiche en séance. Les documents et renseignements légaux constituant la documentation préalable à l'Assemblée, et dont la liste s'affiche également en séance, ont été régulièrement mis en ligne sur le site de SOCIETE GENERALE et adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège administratif de SOCIETE GENERALE.

-----/-----

Le Président propose alors de passer au vote et annonce un quorum de 64,99% correspondant à 474 425 564 actions pour 30 927 actionnaires présents ou représentés.

Résolutions

Première résolution (Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice 2025).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés annuels de l'exercice, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice 2025 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution (Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice 2025).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels de l'exercice, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et constate que le résultat net comptable de l'exercice 2025 est positif et s'élève à 4 111 515 113,66 euros.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées au 4 de l'article 39 dudit Code qui s'est élevé à 2 658 625,09 euros au cours de l'exercice écoulé ainsi que l'impôt théorique à raison de ces dépenses et charges, soit 686 589,93 euros.

Troisième résolution (Affectation du résultat 2025 ; fixation du dividende).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration :

1. Constate que le résultat net comptable disponible de l'exercice 2025 s'établit à 4 111 515 113,66 euros. Ce montant, ajouté au report à nouveau du bilan d'ouverture qui s'élevait à 12 021 531 361,43 euros, ajusté de l'acompte sur dividende 2025 pour 468 836 063,71 euros forment une somme distribuable de 16 601 882 538,80 euros.
2. Décide :
 - d'affecter une somme complémentaire de 2 876 814 508,20 euros au compte du report à nouveau ;
 - d'attribuer aux actions, à titre de dividende, une somme de 1 234 700 605,46 euros par prélèvement de la totalité du solde du résultat net comptable disponible de l'exercice.

En conséquence, l'Assemblée générale décide que le dividende par action s'élève à 1,61 euro, sur la base du nombre de 766.894.786 actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2025. Un acompte de ce dividende de 0,61 euro a été mis en paiement le 9 octobre 2025.

Il est précisé que la différence entre le nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2025 et le nombre d'actions ouvrant droit à dividende à la date de détachement du dividende, donnera lieu à un ajustement en conséquence du montant global du

dividende et que le montant affecté au compte report à nouveau sera déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

3. Décide que le solde du dividende égal à 1,00 euro par action, sera détaché le 1er juin 2026 et mis en paiement à compter du 3 juin 2026. Il est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 3 de l'article 158 du Code général des impôts.
4. Constate qu'après ces affectations :
 - les réserves s'élèvent à 22 243 654 275,35 euros tandis qu'elles s'élevaient après affectation du résultat 2024 à 23804 652 465,23 euros, puis à 23 220 797 312,12 euros après l'effet de la réduction de capital et de l'augmentation de capital intervenues le 24 juillet 2025. Les réserves ont ensuite été minorées de 977 143 036,77 euros par l'effet de la réduction de capital intervenue le 6 novembre 2025 pour atteindre 22 243 654 275,35 euros. Il est précisé que ce montant des réserves après affectations du résultat 2025 ne tient pas compte des éventuelles modifications du capital intervenues à partir du 1er janvier 2026 ;
 - le report à nouveau, qui s'élevait au 31 décembre 2025 à 12 021 531 361,43 euros, s'établit désormais à 15 367 181 933,34 euros. Il sera éventuellement ajusté conformément au point 2 ci-dessus.
5. Rappelle, conformément à la loi, que le dividende par action attribué au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercices	2022	2023	2024
Euros net	1,70	0,90	1,09

Trentième résolution (Pouvoirs pour les formalités).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour faire tous dépôts, formalités et publications relatifs aux résolutions qui précèdent.

Résultats en nombre de voix

Résolutions		Pour		Contre		Abstention ^(*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
1	Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice 2025	493.649.782	99,10%	4.467.448	0,90%	4.192.835	0,83%
2	Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice 2025	493.622.511	99,13%	4.322.926	0,87%	4.364.628	0,87%

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
3	Affectation du résultat 2025 ; fixation du dividende	491.923.220	98,21%	8.957.156	1,79%	1.429.689	0,28%
30	Pouvoirs pour les formalités	498.433.293	99,73%	1.327.934	0,27%	2.548.838	0,51%

(*) Le pourcentage de l'abstention est calculé par rapport à l'ensemble des voix des actionnaires ayant participé à l'Assemblée (pour, contre et abstention)

-----/-----

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Patrick SUET

Secrétaire de l'Assemblée



6

ÉTATS FINANCIERS

6.1	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	412	6.4	RAPPORT DE GESTION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	612
6.1.1	Bilan consolidé - actif	412			
6.1.2	Bilan consolidé - passif	413	6.4.1	Informations requises au titre de l'article L. 511-4-2 du code monétaire et financier concernant Société Générale SA	619
6.1.3	Compte de résultat consolidé	414	6.4.2	Publication relative aux comptes bancaires inactifs	619
6.1.4	État du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	415	6.5	COMPTES ANNUELS	620
6.1.5	Évolution des capitaux propres	416	6.5.1	Bilan	620
6.1.6	Tableau des flux de trésorerie	417	6.5.2	Compte de résultat	621
6.2	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	419	6.6	NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	622
6.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	604	6.7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	671

Les informations sur la typologie des risques, la gestion des risques associés aux instruments financiers, ainsi que les informations sur la gestion du capital et le respect des ratios réglementaires requises par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sont présentées dans le chapitre 4 du présent Document d'enregistrement universel (Risques et adéquation des fonds propres).

La description des plans d'options et d'attribution gratuite d'actions Société Générale est présentée dans le chapitre 3 du présent Document d'enregistrement universel (Gouvernement d'entreprise).

Ces informations font partie intégrante des notes annexes aux États financiers consolidés du Groupe et sont couvertes par l'opinion des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ; elles sont identifiées comme telles dans les chapitres 3 et 4 du présent Document d'enregistrement universel.

6.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6.1.1 BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

(En M EUR)		31/12/2025	31/12/2024
Caisse et banques centrales		133 322	201 680
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	576 057	526 048
Instruments dérivés de couverture	Notes 3.2 et 3.4	8 007	9 233
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Notes 3.3 et 3.4	101 088	96 024
Titres au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	50 963	32 655
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	76 287	84 051
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	454 504	454 622
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	Note 3.2	(768)	(292)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	649	615
Actifs d'impôts	Note 6	4 709	4 687
Autres actifs	Note 4.4	73 313	70 903
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	2 496	26 426
Participations dans les entreprises mises en équivalence		433	398
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.3	60 498	61 409
Écarts d'acquisition	Note 2.2	5 083	5 086
TOTAL		1 546 641	1 573 545

6.1.2 BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

(En M EUR)		31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales		9 737	11 364
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	398 054	396 614
Instruments dérivés de couverture	Notes 3.2 et 3.4	13 919	15 750
Dettes représentées par un titre	Notes 3.6 et 3.9	151 389	162 200
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	Notes 3.6 et 3.9	103 786	99 744
Dettes envers la clientèle	Notes 3.6 et 3.9	525 810	531 675
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	Note 3.2	(7 436)	(5 277)
Passifs d'impôts	Note 6	2 603	2 237
Autres passifs	Note 4.4	87 188	90 786
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	3 033	17 079
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	162 463	150 691
Provisions	Note 8.2	3 952	4 085
Dettes subordonnées	Note 3.9	12 616	17 009
TOTAL DETTES		1 467 114	1 493 957
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres part du Groupe			
Actions ordinaires et réserves liées	Note 7.1	19 237	21 281
Autres instruments de capitaux propres		9 762	9 873
Réserves consolidées		35 862	33 863
Résultat de l'exercice		6 002	4 200
SOUS-TOTAL		70 863	69 217
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Note 7.3	(719)	1 039
SOUS-TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		70 144	70 256
Participations ne donnant pas le contrôle		9 383	9 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES		79 527	79 588
TOTAL		1 546 641	1 573 545

6.1.3 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En M EUR)		2025	2024
Intérêts et produits assimilés	Note 3.7	43 630	55 019
Intérêts et charges assimilées	Note 3.7	(33 561)	(45 127)
Commissions (produits)	Note 4.1	10 176	10 817
Commissions (charges)	Note 4.1	(4 996)	(4 591)
Résultat net des opérations financières		11 729	10 975
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	<i>Note 3.1</i>	<i>11 562</i>	<i>11 149</i>
<i>Dont gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>		<i>189</i>	<i>(89)</i>
<i>Dont gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</i>		<i>(22)</i>	<i>(85)</i>
Produits des contrats d'assurance émis	Note 4.3	3 962	3 851
Charges des services d'assurance	Note 4.3	(2 142)	(2 058)
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	Note 4.3	(31)	(40)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis	Note 4.3	(6 358)	(5 901)
Produits ou charges nets financiers des contrats de réassurance détenus	Note 4.3	3	13
Coût du risque de crédit des actifs financiers liés à l'activité d'assurance	Note 3.8	2	0
Produits des activités de location, mobilité et autres activités	Note 4.2	27 694	27 582
Charges des activités de location, mobilité et autres activités	Note 4.2	(22 854)	(23 752)
Produit net bancaire		27 254	26 788
Autres charges générales d'exploitation	Note 5	(15 741)	(16 821)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 597)	(1 651)
Résultat brut d'exploitation		9 916	8 316
Coût du risque de crédit	Note 3.8	(1 477)	(1 530)
Résultat d'exploitation		8 439	6 786
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		18	21
Gains ou pertes nets sur autres actifs		345	(77)
Résultat avant impôts		8 803	6 730
Impôts sur les bénéfices	Note 6	(1 771)	(1 601)
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 032	5 129
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 2.3	1 030	929
Résultat net part du Groupe		6 002	4 200
Résultat par action	Note 7.2	6,80	4,38
Résultat dilué par action	Note 7.2	6,80	4,38